



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Prestations communales (3)

COSSONAY Dans le cadre des parutions du *Coss Info* dans les éditions élargies du *Journal de la Région de Cossonay*, la Municipalité a décidé de dresser un descriptif des diverses prestations communales et des offres soutenues par la(les) Commune(s).

Dans ce troisième volet, nous traitons de la notion de mouvement et de sport en évoquant le *Zurich Parcours Vita*, la zone sportive de Marche, la place de jeux du PAM, sans oublier la possibilité d'aller plus loin grâce à un véhicule *Mobility* et aux cartes journalières CFF.

Du Pré-aux-Moines à la forêt du Sépey

En octobre de l'an passé, la nouvelle place de jeux du Pré-aux-Moines était inaugurée par les Autorités communales. Ne répondant plus forcément aux critères en usage, notamment en matière de sécurité, et subissant quelque peu les outrages du temps, il fallait moderniser les installations avec de nouveaux jeux.

Regroupées autour de trois gammes de motricité multi-activités, les structures conçues proposent des fonctions ludiques pour les 2 à 14 ans. Cependant, il reste aussi quelques jeux « anciens » sur cette place qui font encore le bonheur de chacun!

Puis, en marchant une quinzaine de minutes, il est possible de se rendre à la zone sportive de Marche créée en 1982 sur l'emplacement d'une ancienne gravière pas totalement comblée. Pour favoriser l'émergence et la durabilité d'un tissu associatif fort, la Commune met gratuitement à disposition des sociétés locales des locaux et/ou espaces, notamment dans cette zone. Le Tennis Club a pu ainsi y construire deux courts extérieurs, les équipes du FC Cossonay jouent sur deux terrains de football et les membres du club de pétanque « Ça marche » peuvent rivaliser d'adresse dans cet espace à proximité d'un *skate parc* fort utilisé qui réjouit les ados.



Bernard Ebener, municipal sur la place de jeux. Puis le Skate parc dans la zone de Marche. Puis la Piste Vita et le refuge Champibûche.

Au fond de la zone, dans l'angle opposé, près des courts de tennis, se trouve la surface herbeuse où le Cossonay Cricket Club dispute ses matchs.

En sortant de la zone sportive de Marche, en direction du Jura, et après avoir traversé la route cantonale, nous voici dans la belle forêt du Sépey. Là, il faut « absolument » se faire du bien sur le *Zurich Parcours Vita*: un tracé de 2,37 km (2,6 km effort) réparti sur

15 postes pour 20 mètres de dénivellation. Au total, 43 exercices sont proposés avec des couleurs différentes. Le jaune favorise la mobilité et l'agilité, le rouge entraîne la force et le bleu l'endurance.

Créés il y a 50 ans, ces *Parcours Vita*, actuellement au nombre de 500 environ, couvrent toutes les régions du pays. Ils s'avèrent être des lieux attrayants propices au développement du sport populaire et ouverts à chacun. Et celui de Cos-

sonay l'est particulièrement. En plus, cerise sur le gâteau, si l'on ne goûte pas au *Parcours Vita*, il est possible de se balader autour de l'étang du Sépey situé à proximité immédiate.

Refuge de Champibûche

En « vadrouillant » dans cette forêt à la recherche d'un lieu couvert pour pique-niquer, deux cabanes attendent les randonneurs. Tout d'abord la cabane des Bûcherons qui sert d'abri pour des repas familiaux ou de courses d'écoles. Il ne mesure que quelques mètres carrés. Toutefois, en cas de pluie, un petit couvert équipé d'une table, de deux bancs et de WC chimiques est à disposition.

Non loin, se trouve le refuge de Champibûche construit par l'équipe forestière du 16e arrondissement forestier et des membres du Groupement mycologique du Pied du Jura Cossonay. Il est destiné à l'accueil du public et peut être loué par toute personne majeure domiciliée dans le canton de Vaud.

Cartes journalières CFF

Nous rappelons aux habitants des communes de Cossonay, La Chaux, Chavannes-le-Veyron, Cottens, Cuarnens, Dizy, Gollion, Grancy, Mont-la-Ville, Senarclens et Vullierens, qu'ils peuvent bénéficier de l'offre pour les cartes journalières CFF et les acquérir au prix de CHF 40.-. Pour les habitants des autres communes, la vente est ouverte dans les 48 heures précédant le jour de la carte souhaitée au prix de CHF 45.-.

Le montant de ces cartes s'élève à CHF 20.- si on passe les chercher au guichet du Greffe municipal et qu'on voyage le jour-même. Dans ce cas, le premier venu est le premier servi, aucune réservation n'est possible!

Enfin pour celles et ceux qui ont absolument besoin d'un véhicule à un moment précis, mais qui n'en possèdent peut-être pas, un véhicule *Mobility Car Sharing* est stationné sur l'avenue du Funiculaire (à côté de l'Hôtel du Funi). ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



« Cossestival » mercredi 14 août

Le mercredi 14 août 2019, aura lieu le « Cossestival » sur la place de la Vy-Neuve, de 18h à 21h. Un apéritif, offert par la Municipalité, sera servi de 18h à 18h30. Commerçants et artisans, présentez vos produits aux habitants de Cossonay. Habitants, rencontrez artisans et commerçants d'ici lors de cette soirée. Plus d'informations dans le courant du mois de juillet. Organisation: Commune de Cossonay, SDC etUSL.

Administration communale - horaires d'été

La Municipalité rappelle que ses services administratifs sont ouverts de la manière suivante durant les vacances scolaires d'été: **Grefe municipal et Bourse communale:** Lundi, mardi et jeudi: de 08h à 11h30 et de 14h à 16h. Mercredi et vendredi: de 08h à 11h30 et fermé l'après-midi. Reprise de l'horaire habituel dès le 26 août. **Office de la population:** L'ouverture tardive de l'Office de la population, les jeudis après-midis de 17h à 18h30 est supprimée, du jeudi 4 juillet au jeudi 22 août 2019 inclus. Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces heures: Lundi, mercredi et vendredi: de 07h30 à 12h. Mardi et jeudi: de 13h30 à 17h. **Service technique:** L'horaire d'ouverture reste inchangé. Lundi, mardi, mercredi et vendredi: de 08h à 11h30. Mardi et jeudi: de 14h à 16h. **Service des locations:** L'horaire d'ouverture reste inchangé. Lundi au vendredi: de 08h à 11h30. **Centre de tri des déchets:** L'horaire d'ouverture reste inchangé. Lundi: de 10h à 12h et de 17h à 19h. Mardi: fermé. Mercredi: de 10h à 12h et de 15h à 19h. Jeudi: de 16h à 19h. Vendredi: de 14h à 19h. Samedi: de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (horaire de l'après-midi: du 1er avril au 31 octobre). **Ouvertures estivales de la Bibliothèque:** Juillet: mar 2, mer 3, sam 6, mar 16, sam 27. Août: mar 6, sam 17, sam 24, mar 27, mer 28, sam 31. **Horaires:** mardi: de 15h30 à 19h30 / mercredi: de 14h à 17h / samedi: de 09h30 à 11h30.

Fermeture de l'Administration communale lors de la fête nationale les 1er et 2 août

Tous les services de l'Administration communale, y compris le Centre de tri des déchets, seront fermés le jeudi 1er août 2019, jour de la fête nationale, ainsi que le vendredi suivant, le 2 août 2019. Nous profitons de rappeler à la population que les festivités liées à la fête nationale auront lieu le 31 juillet.

Visites de la Vieille Ville

La prochaine visite de la Vieille Ville avec nos guides du patrimoine, MM. Daniel Aubert, Roland Auberson, Christian Pouly et Hadrien L'Hoste aura lieu le 28 septembre 2019, de 10h à 12h. L'inscription est obligatoire au moyen du formulaire disponible au Secrétariat municipal ou sur www.cossonay.ch (rubrique tourisme). Prix: Fr. 10.- par personne, dès 18 ans.

ORPC Morges - Contrôle périodique des abris

L'Office Régional de Protection Civile du district de Morges réalisera des contrôles périodiques des abris de protection civile privés, du 3 au 6 septembre prochains, pour les ouvrages de la localité, datant d'avant 2017. Une information sera dispensée par leurs soins aux propriétaires concernés.

Déchets

Il a été constaté que des jeunes gens souhaitant profiter des beaux jours et célébrer la fin de leur scolarité laissaient passablement de déchets derrière eux sur les places de jeux publiques. Au vu des problèmes sanitaires que cela peut causer,

nous remercions toutes et tous de bien vouloir veiller à ce que ces lieux soient quittés dans le même état qu'ils ont été trouvés.

Urines + excréments de chiens / massifs floraux

La Municipalité rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils sont invités ramasser les déjections de leur animal de compagnie au moyen des sachets prévus à cet effet et mis à disposition sur le territoire communal. Par ailleurs, elle les invite également à s'assurer que leur chien urine uniquement dans les zones publiques engazonnées. En effet, dans les massifs floraux, l'urine des chiens attaque et provoque la disparition des plantes qui s'y trouvent. Merci de votre compréhension!

Levée du plan canicule

Les Autorités cantonales ont levé le plan canicule le 1er juillet 2019 des institutions socio-sanitaires et des communes. La vigilance reste de mise et nous rappelons qu'il est important de se protéger de la chaleur en restant chez soi, de préserver la chaleur du logement en fermant fenêtres et volets, ainsi que de s'hydrater suffisamment. En cas de doute, la Centrale téléphonique des médecins de garde est atteignable au 0848 133 133.

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ!



PUB



COSS-AÎNÉS INFO PRO SENECTUTE

Activités à Cossonay pour les séniors, PLUS FORTS ENSEMBLE
mois de juillet-août 2019

VENEZ PASSER UN DIMANCHE EN AGÉABLE COMPAGNIE! 21 juillet à 11h30: TABLE RÉGIONALE à la Grande Salle de Sullens.

Terrine de légumes, rôti de porc à la broche, gratin, légumes, dessert. Participation 20 frs, boissons comprises. Renseignements et inscriptions jusqu'au 17 juillet auprès de Lucia Keller, 021 861 18 32 et Rémy Dupuis, 079 622 24 86. Transport à disposition sur demande.

Cours d'informatique: Administration communale, rue Neuve 1, 2e étage. Renseignements et inscriptions au 079 206 86 77 du lundi au vendredi de 18h à 20h ou par email: beconnected1304@gmail.com. Participation: 25 frs par cours. Site: www.beconnected.site.

Atelier informatique: Questions/Réponses: mardi 16 juillet de 8h30 à 11h30.

Pas de rendez-vous jeux en juillet et août.

Table au bistrot:

Inscriptions à 24h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Le P'tit Déj au funi: les dimanches 28 juillet et 25 août de 8h30 à 10h. Participation 12 frs, tout compris.

Hôtel du funiculaire 021 863 63 40 Lucie Etienne

Table au bistrot: les mardis 6 août et 3 septembre. Participation 16 frs.

Restaurant PAM 021 861 18 32 Lucia Keller

Groupe de balade: (1 heure): tous les lundis, RdV Espace Landry, 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Pas de gym des aînés en juillet et août

Pas de Nordic Walking en juillet et août.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.